

15ème législature

Question N° : 4544	De Mme Maud Petit (Mouvement Démocrate et apparentés - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Outre-mer		Ministère attributaire > Outre-mer
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Prévention des risques de la Montagne Pelée	Analyse > Prévention des risques de la Montagne Pelée.
Question publiée au JO le : 16/01/2018 Réponse publiée au JO le : 25/09/2018 page : 8565		

Texte de la question

Mme Maud Petit appelle l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur la situation actuelle de la montagne Pelée (volcan de type explosif) qui donne, depuis quelques jours, des signes d'une activité à suivre avec prudence. Il se peut que ce soient les signes avant-coureurs d'une éruption : lahars (coulées de boue), activité sismique entraînant des glissements de terrain sur les flancs de la montagne, gaz toxiques (il y a 2 ou 3 ans)... La dernière éruption majeure remonte au 8 mai 1902 et avait entraîné, entre autres, la disparition de la commune de Saint-Pierre et de sa population. Il n'y avait eu que 2 rescapés. Si une éruption avait lieu aujourd'hui, les communes de Morne-Rouge, Saint-Pierre, Le Prêcheur, Le Carbet, Case-Pilote, Ajoupa-Bouillon, Grand-Rivière, Le Lorrain, en fonction de la direction du vent, pourraient être impactées. Compte tenu des risques provoqués par une éventuelle éruption, elle souhaite connaître le plan action mis en place pour surveiller l'activité volcanique de la montagne Pelée afin de prévenir d'une éventuelle situation de danger et quelles mesures sont prises pour former et protéger la population en cas d'éruption (exercices d'évacuation en milieu scolaire et plan d'évacuation de la population).

Texte de la réponse

La montagne Pelée est un volcan actif, mais, après consultation de l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP), aucune augmentation récente de l'activité éruptive n'est relevée ni à prévoir prochainement. Ce constat s'appuie sur les derniers bulletins publiés par l'observatoire volcanologique et sismologique datant de fin 2017 (les prochains bulletins devraient être disponibles à l'automne 2018). En revanche, vous évoquez les phénomènes de glissements et de lahars qui se sont produits récemment sur le flanc du volcan. Or, les bulletins précités de l'IPGP indiquent que "ces événements ne sont pas liés à une activité éruptive de la Montagne Pelée mais à l'érosion de terrains volcaniques anciens à l'intérieur desquels circulent des eaux souterraines." Cependant, lorsque ces phénomènes sont susceptibles de toucher des zones habitées (le long de la rivière du Prêcheur notamment), un dispositif d'alerte est en place afin de prévenir les populations et procéder à leur éventuelle évacuation. Les services de l'État se préparent régulièrement à une crise volcanique grâce à des exercices de mise en œuvre du Plan Orsec et avec l'IPGP qui ausculte en détail la montagne Pelée. Au cours de 2017, plusieurs centaines de glissements d'intensité variable ont été enregistrés, dont 8 sur les flancs de la Montagne Pelée. Les bruits entendus dans les vallées peuvent être dus aux éboulements les plus importants. Lors des phénomènes pluvieux, les dépôts de ces glissements sont remobilisés et s'évacuent vers la mer. Mais au-delà des abords de la Montagne Pelée et de son activité volcanique, des actions concernant aussi le risque sismique sont mises en œuvre. Le Plan séisme, qui est entré dans sa seconde phase (PSA2/2016-2020), contribue à mobiliser tous les moyens pour réduire la vulnérabilité du bâti (notamment les écoles, les hôpitaux, les bâtiments nécessaires à la gestion de crise, les logements sociaux),



à accompagner les acteurs de l'aménagement et de la construction, à sensibiliser les populations aux risques sismiques et tsunami et préparer la gestion de crise, et enfin à améliorer la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque. Le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM dit Fonds Barnier) finance ainsi notamment des actions immatérielles de prévention des risques adaptées aux territoires. Par exemple, fin 2016, une semaine « REPLIK » dédiée à la sensibilisation aux risques sismiques et tsunami a ainsi pu être organisée par la préfecture de la Martinique, avec la réalisation d'exercices de simulation dans les écoles et entreprises, l'organisation de conférences thématiques à destination du grand public, et la diffusion de spots de prévention. Une journée spécifique a été dédiée aux « gestes qui sauvent » organisée par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, la Croix rouge française et la Fédération Nationale de Protection Civile. La direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'intérieur a également piloté en 2017, un exercice de grande ampleur « EU Richter Caraïbes 2017 » qui a permis de tester les procédures opérationnelles de mobilisation des moyens de secours et de leur déploiement, ainsi que la résilience des réseaux et infrastructures de base. Ce sont toutes ces actions de prévention et de sensibilisation de la population aux risques volcaniques, sismiques et tsunami qui permettraient en cas d'accident de concourir à la meilleure organisation possible des secours.